

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mardi 24 mars 2020

[Covid-19]

Le point sur les marchés rennais

À la suite des nouvelles règles de confinement édictées par le Gouvernement le lundi 23 mars, établissant le principe d'une interdiction des marchés de plein air, et en l'absence d'arrêtés préfectoraux autorisant des dérogations pour l'Ille-et-Vilaine à ce jour, **les marchés rennais de Sainte-Thérèse, de Saint-Germain et du mail sont annulés pour la journée du mercredi 25 mars.**

Pour autant, une proposition a été soumise à la Préfète d'Ille-et-Vilaine par la Maire de Rennes et le Président de l'Association des Maires d'Ille-et-Vilaine, pour permettre la tenue de marchés qui garantissent la sécurité sanitaire des commerçants et des clients, tout en permettant un approvisionnement de proximité privilégiant les circuits courts.

Il s'agirait de limiter drastiquement pour tous les marchés le nombre d'étals et de les réserver aux produits locaux. Les règles d'hygiène et d'espacement y seraient strictement observées, selon des dispositifs mis en place par chaque commune.

Cette demande est en cours d'instruction par la Préfecture.